

18 novembre 2022

Information sur la vaccination de base ou booster contre le COVID-19 des enfants et adolescents (6 mois – 17 ans)

La Conférence Interministérielle Santé Publique du 16 novembre 2022 a donné son feu vert à la **vaccination de base COVID-19 pour les enfants âgés de 6 mois à 4 ans**, et à la **vaccination de rappel pour les enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans**. Ces vaccinations sont recommandées pour les enfants et les adolescents immunodéprimés ayant des facteurs de comorbidité ou souffrant de maladies chroniques sévères. Cette décision a été prise sur la base de l'[avis du Conseil Supérieur de la Santé](#) (CSS) du 16/11/22.

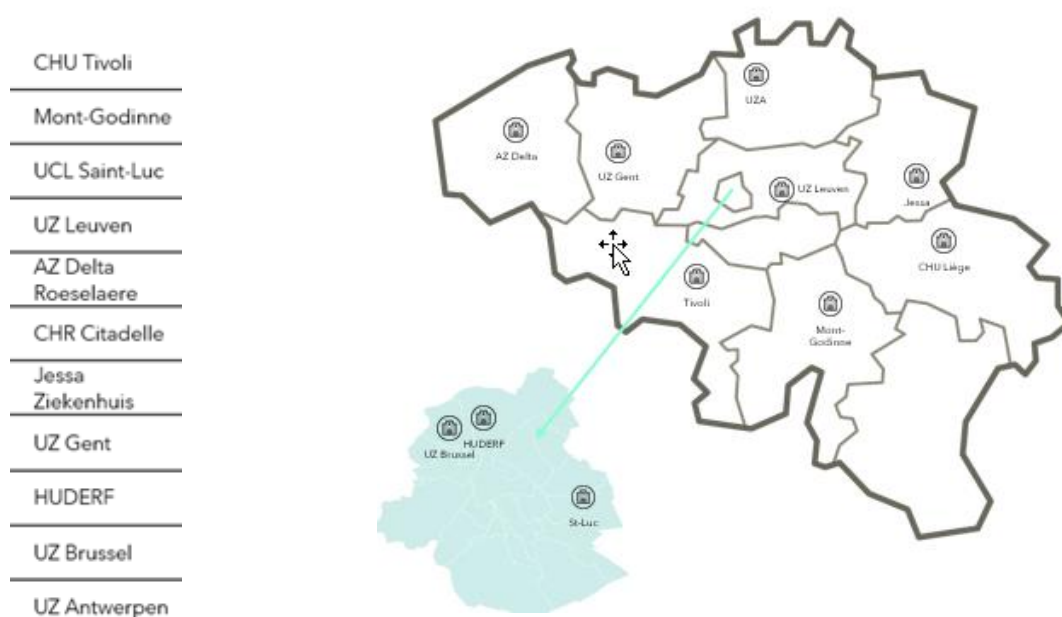
Vaccination de base pour les enfants de 6 mois à 4 ans inclus

Chez les **enfants en bonne santé**, la vaccination contre le COVID n'est pas recommandée, mais elle peut être effectuée sur une base individuelle, sous réserve du consentement éclairé des parents. Ces enfants peuvent être vaccinés dans un centre de référence pédiatrique (voir ci-dessous).

La vaccination de base est toutefois recommandée pour **les enfants immunodéprimés ou souffrant de maladies chroniques sévères**. La liste des conditions se trouve dans l'avis du CSS mentionné ci-dessus.

La vaccination se fait avec un vaccin original pédiatrique Pfizer. Le schéma de base consiste en 3 doses, avec un intervalle d'environ 3 semaines entre les 2 premières doses et de 2 mois entre la 2^{ème} et la 3^{ème} dose.

La plupart de ces enfants sont suivis par un pédiatre dans un hôpital de référence (cf. liste ci-dessous). Ce dernier invitera les parents à faire vacciner l'enfant par ses soins. Pour ces petits patients, il est donc inutile de prendre contact avec le centre dans un premier temps. Les pédiatres hors centre de référence, qui traitent ces patients, peuvent contacter leurs collègues des centres pour obtenir un rendez-vous pour la vaccination.





Vaccination de rappel pour les enfants de 5 à 17 ans inclus

La vaccination de rappel chez les **enfants en bonne santé** âgés de 5 à 17 ans n'est pas recommandée par le CSS, mais peut être proposée sur demande individuelle.

Pour les **enfants immunodéprimés** ou **présentant des facteurs de comorbidités**, le CSS a déjà recommandé un rappel en juillet 2022. Le CSS énumère les conditions concernées dans ses avis.

La vaccination se fait avec un vaccin pédiatrique original à ARNm jusqu'à 11 ans, et avec un vaccin standard à partir de 12 ans.

Ces vaccinations de rappel seront encore possibles dans les centres de vaccination pendant une courte période. Les entités fédérées communiqueront bientôt les centres dans lesquels les enfants et les jeunes pourront être revaccinés.